

Forum du CNDPF

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial
Mesure d'Accompagnement en Économie Sociale et Familiale



Familles, Travail Social : PouvoirS d'agir ?

**Comment penser les pratiques éducatives en milieu ouvert :
AGBF, AESF et accompagnements aux domiciles ?**

Familles, Travail Social : PouvoirS d'agir ?

Lorsque le juge, pour quelque raison que ce soit, prononce une Mesure d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF), cette mesure s'impose à tous : à la famille, au service qui doit la mettre en œuvre, au délégué aux prestations familiales qui doit l'exercer.

Le paradoxe de l'aide contrainte, souvent analysé, se déploie exactement à cet endroit. Pourtant, au-delà de ce paradoxe, si l'exercice de la mesure se donne bien pour objectif d'atteindre une transformation durable de la situation familiale ayant induit cette décision judiciaire, ceci ne peut se réaliser sans la participation des familles concernées.

Comment, dès lors, penser l'intervention en MJAGBF en y intégrant le pouvoir d'agir de chacun, des travailleurs sociaux bien sûr, mais également des familles, des personnes accompagnées dans ce processus ? Comment penser les pratiques professionnelles dans la conjugaison des contraintes, des paradoxes et des capacités de chacune et chacun ?

Participation des familles, pouvoir d'agir, capacitation, ces notions encore récentes dans la conception de l'intervention des professionnels s'imposent désormais, encore faut-il les mettre au travail pour qu'elles puissent trouver leur sens. Dans les pratiques professionnelles, comment se traduisent l'implication et la participation des familles et des enfants ? Cette injonction à la participation provoque-t-elle un changement de regards des familles sur les travailleurs sociaux et réciproquement ? Les professionnels arrivent-ils à favoriser cette implication des familles ou cette place qui leur est accordée n'est-elle qu'une mise en scène ? Comment les organisations permettent-elles et soutiennent-elles l'exigence de la participation des familles, dans un contexte de contraintes budgétaires et de rationalisation des coûts ? Les changements de pratiques permettent-ils véritablement de dépasser les relations asymétriques professionnels/usagers et de coconstruire une démarche d'élaboration « conjointe » ?

La place attribuée aux familles est fluctuante, et ce en fonction d'idéologies dominantes. Aussi comment ces idéologies impactent-elles les interventions et sont-elles moteur de changements ?

Participation, pouvoir d'agir, pour que l'exercice de la mesure dépasse la fonction de contrôle social et que les personnes trouvent ou retrouvent (et c'est souvent possible) autonomie, droits et citoyenneté.

PRE-PROGRAMME 2023

Jeudi 16 novembre (sous réserve de modifications)

- 09 h 00 : Café d'accueil - Emargement
09 h 30 : Introduction : **Cédric NEY** – Président du CNDPF et **Pierre Alain SARTHOU** Directeur Général de la CNAPE
Fil rouge : **Michel BILLÉ** Sociologue et **Bérengère TAILLEUX** Administratrice CNDPF

Participation ? Histoire de cette notion ?

- 10 h 00 : **Betty DEZALAIS** Consultante.

Evolution & société : qu'en est-il dans la société contemporaine du pouvoir d'agir ?

- 10 h 45 : **Stéphane CORBIN & Sarah DEMICHEL-BASNIER** CERREV Université de Caen
11 h 30 : Questions de la salle
11 h 45 : **Compagnie Théâtrale**

12 h 00 : REPAS

Cadre juridique, évolutions juridiques dans les textes

- 14 h 00 : **Robert LAFORE** Docteur en Droit public – Le « Pouvoir d'Agir » comme symptôme d'une mutation dans la relation d'aide.
15 h 00 : Pause
15 h 15 : **Madame LAJOIE** Juge des enfants
16 h 00 : **Anne RAYNAUD-POSTEL** Psychiatre et directrice de l'Institut de la Parentalité,
16 h 45 : **Compagnie Théâtrale**
17 h 00 : Assemblée générale et Conseil d'Administration

Vendredi 17 Novembre (sous réserve de modifications)

- 08 h 45 : Accueil
09 h 00 : **Retours de l'Assemblée Générale et du Conseil d'administration**

La place des usagers, la parole des personnes accompagnées

- 09 h 15 : **Bérengère DEJEAN** Conseillère technique à la CNAPE
Johann GONCALVES Accompagné par l'ASE - Retour d'expérience
Céline LIBINE Parole d'une personne en situation précaire
Témoignages de familles accompagnées en AGBF
11 h 15 : Pause
11 h 30 : **La Vie des Régions** : récapitulatif des actions menées & thématiques par des services (Grand-Est, Franche Comté, Occitanie, Aquitaine)
12 h 00 : **Compagnie Théâtrale**

12 h 15 : REPAS

La place des usagers à l'aune de l'évaluation

- 13h45 : **Laurent BARBE** Consultant
14h30 : **Compagnie Théâtrale**
14 h 45 : *Intervenant à confirmer*
15 h 30 : Conclusion et clôture du forum par **Michel BILLÉ** et **Cédric NEY**

Bulletin d'inscription au FORUM 2023

Bulletin à retourner à Forum 2015 CNDPF/CNAPE avant le 1^{er} octobre 2023
118, rue du Château des Rentiers – 75013 PARIS

| | |
|---|-------------|
| Nom | Prénom..... |
| Organisme | |
| Adresse professionnelle | |
| | |
| Fonction | |
| Tél. /..... /...../...../..... Fax /..... /..... /..... /..... | |
| Email@..... | |
| Email de l'organisme@..... | |

Droits d'inscription – règlement par chèque à l'ordre du CNDPF ou virement (inscriptions validées à réception du virement)

| | Inscription individuelle | Inscriptions groupées |
|------------------------------|--|--|
| Adhérent CNDPF | 210 € | 1 ^{ère} inscription à 210 € / 2 ^{ème} inscription à 210 € / 3 ^{ème} et suivantes à 180 €. |
| Non adhérent | 250 € | |
| Etudiant sauf alternance (*) | 35 € avec copie de la carte d'étudiant à l'inscription | |

(*) Les alternants (contrat de professionnalisation, ...) ont le statut de salarié.

Date :

Signature et cachet de l'organisme :

Les frais de déplacement et d'hébergement sont à la charge des participants.
Les repas du midi des 16 et 17 novembre sont compris dans l'inscription
Je prends note que mon inscription ne me sera pas remboursée en cas de désistement.
Le forum n'est pas éligible au Plan de Développement des Compétences

Conformément à la loi informatique et libertés vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant en écrivant au CNDPF.